

INFOS FACTURATION

Service bénéficiaire de la prestation : DDTM56
n° SIRET : 11 000 2011 000 44

Code du service exécutant : FAC0000035

Engagement juridique (EJ) n°

MARCHE PUBLIC SIMPLE

en application des articles R.2123-1 à R.2123-8 du Code de la commande publique

**Avis d'appel public à la concurrence pour la démolition de deux bâtiments sur domaine public
maritime (maison et garage)**

ARRADON – lieu-dit Quirion

1- NATURE DU MARCHE : Marché de travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

2- POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan
Service mer et littoral
1 Allée du Général Le Troadec
BP 520
56 019 Vannes Cedex

Point de contact : SML unité DPM de la DDTM

Téléphone : 02 56 63 75 27

Courriel : ddtm-sml@morbihan.gouv.fr

3- OBJET DU MARCHE

Objet du marché :

Démolition de bâtiments sur un terre-plein relevant du domaine public maritime sur la commune
d'Arradon au lieu dit Quirion

Type de marché de travaux : 45

Classification CPV

Objet principal : 45110000-1

Lieu d'exécution : Commune d'Arradon

L'avis implique : Un marché public en procédure d'appel d'offre ouvert

4- CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Les bâtiments concernés sont une maison d'habitation et son garage annexe.

La prestation comprend également l'évacuation préalable des biens mobiliers pour valorisation ou élimination vers des filières agréées.

Acceptation des variantes : Non

Prestations divisées en lots : Non

5- CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :

- * origine du financement : État ;
- * les prix seront fermes actualisables ;
- * les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;
- * le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours ;

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires.

Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule candidature en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

6- CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :

Si le candidat retient le mode de réponse dit DUME :

- * la déclaration de candidature marché public simplifié (formulaire DUME) renseignée sur la PLACE (plate-forme www.marches-publics.gouv.fr)
- * l'inscription sur le registre professionnel

Si le candidat ne retient pas le mode de réponse dit DUME :

- * Les documents et renseignements mentionnés à l'article R.2143-4 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr> (DAJ / Formulaire - Marchés publics) ;
- * La forme juridique du candidat ;
- * En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- * Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché
- * l'inscription sur le registre professionnel.

Capacité économique et financière - références requises :

Si le candidat retient le mode de réponse dit DUME :

* la partie correspondante de la déclaration de candidature marché public simplifié (formulaire DUME) renseignée sur la PLACE (plate-forme www.marches-publics.gouv.fr).

Si le candidat ne retient pas le mode de réponse dit DUME:

* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;

* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels par attestation conforme à l'arrêté du 5 janvier 2016 ;

* Des bilans ou extraits de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

-

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :**A - Expérience :**

La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

B - Capacités techniques :

* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ;

* Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise ;

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

7- CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

8- PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offre ouvert

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des offres à négocier : Non

Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 28 août 2026 à 12h00

Date limite de demande de renseignements J-5

Délai minimum de validité des offres : 45 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

9- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Autres informations :

- * Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
- * Unité monétaire utilisée, l'euro ;
- * Les candidatures qui ne peuvent être admises en application des dispositions des articles R.2142-15 à R.2142-18 du CCP sont éliminées par le RPA ;
- * A titre indicatif, les prestations commenceront vers août 2026 pour une durée maximale de 2 mois ;
- * Les prestations ne sont pas réservées à une profession particulière ;
- * Les personnes morales ne seront pas tenues d'indiquer les noms et les qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché ;
- * Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique ;
- * Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires.

Modalités d'ouverture des offres

- * Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non
- * L'ouverture des plis n'est pas publique.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :

- * Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de la candidature.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

- * Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;
- * Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé ;
- * La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
- * Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues.

Si le candidat retient le mode de réponse dit DUME l'offre sera remise obligatoirement sur la plate-forme de dématérialisation.

* Le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique.

* Dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 22 mars 2019. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément.

* Les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique :

« **DDTM56_SML_DEMOLITION_QUIRION** »,

le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

10- PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Rennes
Hôtel de Bizien
3 contour de la Motte
CS 44416
35044 RENNES Cedex

Téléphone : 02 23 21 28 28 Télécopieur : 02 99 63 56 84

Courriel : greff.ta-rennes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;

* Référé Contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ou à défaut 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché. Toutefois ce référé n'est pas possible en cas de publication d'un avis d'intention de conclure le marché au moins 11 jours avant sa signature (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;

* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

11- DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 15/ 06 / 2026